



www.adept.lu

Association des Employés de l'Entreprise des P&T asbl  
B.P. 3080  
L-1030 Luxembourg

## Froo: Wéini huet den Employé de l'Etat den selwechten Kënnegungsschutz wei den Fonctionnaire?

Art. 7., loi modifiée du 25 mars 2015 déterminant le régime et les indemnités des employés de l'Etat

*«(1) Le contrat de travail à durée indéterminée de l'employé ne peut plus être résilié, lorsqu'il est en vigueur depuis dix ans au moins, sauf à titre de mesure disciplinaire ainsi que pour l'application de la procédure d'amélioration des prestations professionnelles et de la procédure d'insuffisance professionnelle. Pendant la période précédant cette échéance, il peut être résilié par le ministre ou par le ministre du ressort soit pour des raisons dûment motivées, soit lorsque l'employé s'est vu attribuer un niveau de performance 1 par application de l'article 4bis de la loi modifiée du 16 avril 1979 fixant le statut général des fonctionnaires de l'Etat.»*

Äntwert: Virun 10 Joer kann de Kontrakt « pour des raisons dûment motivées » gekënnegt ginn, oder wann den employé een niveau de performance 1 huet am Kader vum système d'appréciation.

No 10 Joer ass et dann à mesure disciplinaire wéi beim fonctionnaire de l'Etat, iwwert de conseil de discipline.

Et sierf awer drop higewissen dat een employé de l'Etat, deen nach keng 55 Joer Alter huet oder deen nach net säit 20 Joer säit senger Nominatioun beim Staat schafft, kann entlooss ginn no 6 Méint (consécutifs oder net) Krankeschäin. Dat steet am selwechten Artikel:

*«(3) Sans préjudice des paragraphes 1 et 2, le ministre ou le ministre du ressort est en droit de résilier le contrat en cas d'absence prolongée ou d'absences répétées pour raisons de santé de l'employé qui ne bénéficie pas encore du régime de pension des fonctionnaires de l'Etat. Le ministre, sur demande du ministre du ressort, ou le ministre du ressort déclenche la procédure de résiliation lorsque, au cours d'une période de douze mois, l'employé a été absent pour raisons de santé pendant six mois, consécutifs ou non. A cet effet, et avant de prendre sa décision, il saisit la Caisse nationale d'Assurance Pension pour qu'elle se prononce sur l'invalidité professionnelle de l'employé au sens des dispositions du Code de la sécurité sociale.*



[www.adept.lu](http://www.adept.lu)

Association des Employés de l'Entreprise des P&T asbl  
B.P. 3080  
L-1030 Luxembourg

*Sont mises en compte pour une journée entière toutes les journées d'absences pour cause de maladie, même si ces absences ne couvrent pas des journées entières.»*

**Froo : Am Fall vun engem gepacktenem Examen Carrière, kann den Employé de l'Etat en Examen fir d'Fonctionnarisatioun maachen. Ass den Employé de l'Etat dann duerno dann en vollwärtigen Fonctionnaire?**

*D'Modalitéite vun der Fonctionnarisatioun stinn am Artikel 80 vum Statut (loi modifiée du 16 avril 1979 fixant le statut général des fonctionnaires de l'Etat)*

Conditions

*Avant de pouvoir changer de statut, l'employé doit remplir les conditions suivantes:*

- a) avoir accompli au moins 15 années de service, à temps plein ou à temps partiel, à compter de la date d'engagement auprès de l'Etat en qualité d'employé;*
- b) avoir une connaissance adaptée au niveau de carrière des trois langues administratives;*
- c) avoir réussi à l'examen de carrière lorsqu'un tel examen est prévu pour le sous-groupe d'indemnité dont relève l'employé;*
- d) le cas échéant, avoir au moins réalisé le plan de travail individuel tel que déterminé à l'occasion des entretiens individuels prévus dans le cadre de la gestion par objectifs.*

*L'employé qui remplit les conditions précitées est admis à passer l'examen de promotion (groupes de traitement B, C et D) ou, à défaut d'un tel examen (groupe de traitement A), l'examen de fin de stage prévus pour le groupe de traitement dont l'employé veut faire partie.*

**Äntwert: Jo, den Employé de l'Etat ass no der Vereedegung en vollstännegen Fonctionnaire.**



www.adept.lu

Association des Employés de l'Entreprise des P&T asbl  
B.P. 3080  
L-1030 Luxembourg

**Froo: No 20 Joer gëtt en automatesch fonctionnariséiert an wiesselt d'Pensiounskeess, wat dann och bedeit dass en am Krankheetsfall d'selwecht geschützt ass wei en Fonctionnaire.**

*Art. 8. loi modifiée du 25 mars 2015 déterminant le régime et les indemnités des employés de l'Etat*

*«(1) Sans préjudice de l'application des dispositions de l'article 9, l'employé qui bénéficie d'un contrat à durée indéterminée a droit pour lui-même et ses survivants, à l'application du régime de pension des fonctionnaires de l'Etat dans l'une des conditions suivantes:*

*a) après vingt années de service à compter de l'entrée en vigueur du contrat à durée indéterminée;*

*b) à partir de l'âge de cinquante-cinq ans.*

*(2) Pour l'application du présent article, les dates à considérer qui ne coïncident pas avec le premier jour ouvrable du mois sont reportées au premier du mois suivant, sauf dans le cas où l'employé est engagé après l'âge de cinquante-cinq ans ou bien s'il peut faire valoir vingt années de service au moment de son entrée en service en qualité d'employé de l'Etat en application de l'article 9.»*

**Äntwert: Den employé de l'Etat gëtt no 20 Joer Déngscht ab sengem CDI oder bei 55 Joer Alter an de régime de pensions vun de Staatsbeamten iwweholl a gëtt ab deem Moment vun der médecine du travail vun der Fonction publique ënnersicht an kënnert virun d'Pensiounskeess vun de Staatsbeamten. En ass awer kee fonctionnaire, mee e behält employé de l'Etat.**